



Division Régionale 2025

Sélectionne une équipe femme et homme à la Finale Nationale d'accès à la Division 2 pour les Arcs Classique (04 au 06 juillet à Briennon / Armançon)

Sélectionne une équipe femme et homme à la Finale Nationale d'accès à la Division 1 pour les Arcs à poulies (04 au 06 juillet à Briennon / Armançon)

Cette saison le Comité Régional vous propose le fonctionnement suivant pour la Division Régionale :

Sur chaque manche, Tir Sélectif suivi de duels par équipes (nbr de duels en fonction du nombre d'équipes engagées chaque jour)

1^{ère} manche à Muel le 13 avril

2^{ème} manche à Vannes le 11 mai

Finale Régionale à Muel le 08 juin

Pour pouvoir participer à la finale, un club doit participer aux manches 1 et 2

Classement final établi sur le total de pts des 3 manches (20, 16, 12, 9, 6, 4, 2, 1)

Nous vous demandons de vous positionner pour **le 09 février dernier délai** en répondant par mail à : jp@lalouer.fr

· Oui le club de

Catégories (*cocher*)

- SFCL
- SHCL
- SFCO
- SHCO

S'engage à participer aux manches sélectives **et** à la Finale Régionale.

Règlement **de 120 €** à l'ordre du Comité Régional de Tir à l'arc (à donner au greffe du Championnat par Equipes 18 m à Plogastel St Germain les 08 et 09 février.

Une équipe de club inscrite et absente lors de la finale sera interdite de participation la saison suivante

Le Président :

Signature